



9^e colloque biennal du RQIIAC

Place aux citoyens !

Appel de communications

Le rendez-vous des intervenantes et intervenants communautaires, dans le cadre de la biennale du RQIIAC, se tiendra les 3 et 4 juin 2004 en Montérégie. La région accueille cet événement pour la première fois.

Le comité organisateur du colloque vous sollicite pour les différentes formes d'ateliers du vendredi 4 juin 2004.

Dans le cadre de cet appel de communications, vous trouverez ci-après une synthèse du texte de réflexion entourant l'organisation du rendez-vous de 2004, ainsi qu'un formulaire pour la proposition d'une communication.

Salaberry-de-Valleyfield (Montérégie) 4 juin 2004



Place aux citoyens !

9^e colloque biennal du RQIIAC Salaberry-de-Valleyfield 2004

Le thème : Pour renouveler la démocratie... Place aux citoyens!

En guise de départ

De citoyens à part entière que nous étions au temps des grands projets politiques, économiques et culturels nationaux, où l'on découvrait l'État comme instrument majeur d'affirmation et de développement, nous sommes devenus principalement contribuables, conscients de financer par nos impôts et nos taxes une certaine redistribution de la nouvelle richesse collective. Puis, sans trop nous en rendre compte, ne sommes-nous pas aujourd'hui largement réduits à un rôle de clients voire de consommateurs ? Cette vague de fond à l'échelle du globe a des résonances jusque dans les CLSC.

De l'appartenance à un territoire... au « panier de services »

L'expression « panier de services » associée à l'intention légitime d'assurer à la population, quel que soit son secteur de résidence, des services de base apparentés d'un CLSC à l'autre, est évocatrice. Inspirés, à l'origine, des cliniques communautaires dont la conception de la santé était indissociable des conditions de vie et d'un contrôle démocratique des citoyens, les CLSC deviennent de plus en plus des « Centres de services ». Leur dimension locale tient davantage au fait que les établissements sont situés à proximité des gens, et la dimension « service » prenant le pas sur la dimension « communau-

taire », la mission originelle des CLSC comme acteurs et leaders de leur milieu en matière de santé et de développement global est menacée. Cette tendance s'accroît avec la multiplication des programmes cadres déployés par le ministère et les Directions de santé publique.

De réseaux de solidarité... à « réseaux intégrés de services »

Le mouvement d'action communautaire autonome dans son ensemble, a développé une expertise et une envergure qui lui permettent aujourd'hui d'affirmer de plus en plus clairement sa contribution, tant économique que sociale, et de revendiquer sa place au soleil. Cependant les moyens financiers de l'autonomie, pourtant essentielle à la réalisation de la mission propre des organismes communautaires, sont loin d'être acquis. Un financement par activité ou par service donne à l'État le pouvoir de dicter ses choix et priorités d'action, n'en déplaise au milieu local. Ceci contribue à placer certains organismes communautaires dans des rapports de sous-traitance plutôt que de partenariat avec l'État.

L'invitation à participer à la mise en place de « réseaux intégrés de services » sur la base de programmes sectoriels (toxico, santé mentale, personnes âgées, etc.) est à cet égard quasi incontournable.

Toutefois, bien que ces démarches aient comme objectif ultime et légitime d'assurer à la population une meilleure continuité de services entre les ressources publiques et communautaires, la vigilance est de mise car il y a, dans cette opération, un risque de glissement vers une perception réductrice des organismes communautaires en tant que prestataires de services, perdant ainsi de

L'intégrale du document de réflexion sur la thématique du colloque est disponible sur le site du RQIIAC
www.rqiiac.qc.ca .

9^e colloque biennal du RQIIAC Salaberry-de-Valleyfield 2004



vue les réseaux de solidarité qui constituent les assises fondamentales des initiatives communautaires. Avec l'émergence de l'expertise, on a vu apparaître une forme d'aristocratie au sein du mouvement communautaire ainsi qu'un recul de la démocratie.

Le pouvoir des membres n'est-il pas en train de disparaître dans de nombreux groupes communautaires?

Et le « mal » ne vient pas que de l'extérieur; des organisations nationales imposent leurs vues et approches à leurs composantes locales. Combien de groupes communautaires locaux sont-ils en mesure de mandater leur regroupement régional ou national plutôt que d'y reproduire le rapport de soumission qu'ils entretiennent avec l'État? Quelles organisations nationales sont capables de se présenter comme l'expression des revendications de leur base? Sur quelle représentativité peuvent-elles bâtir un rapport de force face à l'appareil étatique? Le communautaire, local par nature, n'est-il pas enfermé dans le sectoriel, lequel permet difficilement l'affirmation des milieux locaux?

On ne peut passer sous silence la reconnaissance de la nouvelle économie sociale qui s'est faite sur la base du principe d'entreprise. L'État québécois ne reconnaît pas comme faisant partie de l'économie sociale l'ensemble de la contribution des organisations communautaires depuis l'action sociale jusqu'à l'entreprise marchande ayant des fins sociales, mais privilégie l'approche entreprise adaptée aux seuls projets qu'il est possible de rentabiliser.

Du point de vue des communautés, les solidarités deviennent plus difficiles, la préoccupation de se trouver une place au soleil entraînant plus de compétition que de complicités entre les organismes.

De l'action sociale... à la planification mur à mur

Les approches de planning social requièrent des intervenants communautaires de plus en plus d'énergies et de temps. On demande davantage la mise en oeuvre de programmes que l'étude des problématiques et l'élaboration de nouvelles démarches à partir des réalités locales de base. La mise en place des priorités de santé publique est à cet égard exemplaire. Le modèle descend du palier national jusqu'aux clientèles découpées en segments prioritaires, illustration parfaite de la planification mur à mur.

Ne devons-nous pas nous demander si l'établissement des priorités et le choix des cibles par des experts ne constitue pas une appropriation indue de la responsabilité citoyenne. N'est-ce pas une vue de l'esprit que de croire que la mobilisation d'une population est un ingrédient qu'on peut ajouter à la dernière étape d'un plan d'intervention? L'expertise en organisation communautaire prétend plutôt que c'est dans la démarche que se forge l'engagement. Les initiatives de santé publique préparent-elles un changement social ou bien répondent-elles d'abord à une logique administrative?

Un réveil de la société civile ?

En corollaire -ou peut-être en réaction- les initiatives de la société civile, c'est-à-dire des citoyennes et citoyens qui s'organisent, semblent se multiplier ; des dizaines d'initiatives, de groupes et de réseaux se manifestent sur des bases autonomes et réunissent un nombre significatif de personnes. De la culture aux médias alternatifs, de la santé à l'environnement, de la famille à la promotion de la paix, de l'emploi à l'entrepreneuriat, il y a de plus en plus d'initiatives significa-

(suite à la page 4)



9^e colloque biennal du RQIIAC Salaberry-de-Valleyfield 2004

(suite de la page 3)

tives dans l'espace communautaire. Une sociabilité nouvelle est en train de se développer : peut-elle être le lieu d'une nouvelle citoyenneté?

Les fusions municipales menacent-elles l'appartenance aux communautés locales ou bien sont-elles l'occasion de revenir à l'action citoyenne comme levier d'accès au pouvoir? Les initiatives de l'État pour fournir aux collectivités locales des agents de développement entraînent-elles l'imposition d'une logique unique ou bien sont-elles l'occasion pour que des citoyennes et citoyens reprennent du pouvoir dans les CLD, CJE et autres Pactes ruraux?

La mobilisation réussie dans nos rangs, mais aussi largement en dehors des réseaux traditionnels de résistance, pour une loi sur l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale n'indiquet-elle pas que les choses ne sont pas figées et que vraiment un autre monde est possible, pour reprendre le slogan de Porto Alegre? Un monde de citoyennes et citoyens conscients et capables de prendre les choses en main pour assumer leurs problèmes et créer des solutions...

N'assistons-nous pas au réveil de la société civile?

Les propositions de communications que nous sollicitons

Nous sollicitons des propositions de communications pour le vendredi, 4 juin 2004, soit en avant-midi, soit en après-midi [voir « Types de présentations... », page 7].

Les sujets traités doivent être conformes au thème du colloque ou présenter une préoccupation actuelle de l'action communautaire.

Les propositions devront être rédigées en français et contenir toutes les informations indiquées dans le formulaire de présentation. [voir pages 5-6] Elles devront être parvenues au comité de sélection **avant le 15 novembre 2003** au :

Colloque RQIIAC 2004
Comité de sélection
Att. M Réal Gendron
CLSC du Richelieu
700, rue Martel
Richelieu J3L 4V5

Télécopieur : (450) 658-9449

Courriel : [orgcomenf-jeunesse-
adulte.16clscrichelieu@rrsss16.gouv.qc.ca](mailto:orgcomenf-jeunesse-adulte.16clscrichelieu@rrsss16.gouv.qc.ca)

Sélection des propositions

Les demandes respectant les conditions de soumission seront évaluées par un comité de sélection. Les critères de sélection seront basés sur la qualité, l'originalité et la diversité des sujets; la conformité au thème du colloque ou des préoccupations actuelles de l'action communautaire allant de soi. Un avis d'acceptation ou de refus sera envoyé à tous ceux et celles qui auront soumis une proposition de communication. Cet avis sera envoyé au plus tard le 15 janvier 2004.

9^e colloque biennal du RQIIAC
Salaberry-de-Valleyfield
2004



FORMULAIRE DE PROPOSITION

Responsable de la présentation

1. Nom : _____
2. Organisme : _____
3. Fonction : _____
4. Adresse : _____
5. Ville – province : _____
6. Code postal : _____
7. Téléphone : _____
8. Télécopieur : _____
9. Courriel : _____
10. Très bref résumé de vos expériences : _____

(suite à la page 6)



Place aux citoyens !

9^e colloque biennal du RQIIAC Salaberry-de-Valleyfield 2004

(suite de la page 5)

Les communications (joindre documents pertinents)

1. Titre (clair et concis)
2. Noms des présentateurs
3. Brève présentation des présentateurs
4. Très bref résumé de la communication proposée (pour le programme)
5. Résumé de la communication proposée (environ deux pages)
6. Champ d'activité ou programme visé par le sujet de la communication
7. Type de présentation prévue :
 - L'Atelier de 3 heures
 - L'Exposé éclair de 20 minutes
 - L'Activité « Posters »
8. Équipement requis :
 - Rétroprojecteur/écran
 - Vidéo/télévision
 - Tableau
 - Matériel informatique (précisez) : _____
 - Autre : _____
9. Besoins particuliers : _____

S.V.P. faire parvenir votre formulaire de proposition à :

Colloque RQIIAC 2004, Comité de sélection
Att. M Réal Gendron
CLSC du Richelieu
700, rue Martel
Richelieu J3L 4V5

Télécopieur : (450) 658-9449

Courriel : orgcomenf-jeunesse-adulte.16clscrichelieu@rrss16.gouv.qc.ca

9^e colloque biennal du RQIIAC Salaberry-de-Valleyfield 2004



Types de présentations pour le vendredi 4 juin

En avant-midi, de 9 h à 12 h :

♦ L'atelier :

D'une durée de trois (3) heures, l'atelier touche une thématique particulière que ce soit sur des enjeux (ex.: milieu rural, sécurité alimentaire, etc.) ou sur un processus (travail d'enquête, de formation, de vie démocratique, etc.).

♦ L'exposé :

Il s'agit d'une communication d'une vingtaine de minutes qui résume une expérience sur tout sujet ou préoccupation d'action communautaire. Le comité organisateur se chargera de regrouper des communications homogènes (2 ou 3 communications par groupe). Le comité organisateur fournira une animation pour son déroulement.

En après-midi, de 13 h 30 à 15 h 30 :

♦ L'activité "Poster" :

C'est sous forme de "poster" que vous êtes invités à partager une expérience dans le cadre de ces rencontres. Les "posters" seront affichés et l'inscription sera offerte dès le début du colloque. Les discussions sur ces expériences se feront dans des groupes prédéterminés et l'animation sera assurée par le comité organisateur.

Autres informations pertinentes

Les frais de déplacement, d'honoraires ou de dépenses reliés à la préparation des ateliers ne seront en aucun cas payés ou remboursés par l'organisation du colloque.

Le programme du colloque inclura, entre autres, le titre et le résumé des présentations. Prévoir un très bref résumé à cet effet.

Les responsables des ateliers retenus devront faire parvenir un document de présentation détaillé de leur atelier avant le 1^{er} mai 2004. Ce document servira de base à la réalisation d'une publication suite au colloque. Il devra être fourni sur un support informatique facilitant sa reproduction imprimée et sa diffusion sur le site Internet du RQIIAC.

L'acceptation de vote proposition d'atelier ne sera pas traitée comme une inscription automatique au colloque. Vous devrez faire une inscription distincte.



Place aux citoyens !

Le 9^e colloque biennal
du RQIIAC...

votre rendez-vous
en Montérégie!